

### *Les crédits*

Parallèlement à nos efforts visant à limiter les dépenses gouvernementales, nous avons pris des mesures pour accroître la compétitivité du secteur privé afin qu'il augmente la richesse économique, ce qui profite à tous les Canadiens.

Lorsque les députés d'en face formaient le gouvernement, ils parlaient constamment de la redistribution des richesses. Nous voulons créer la richesse, stimuler la croissance et la productivité et créer des emplois.

Nous avons commencé il y a six ans en transformant un organisme rébarbatif qui faisait obstacle aux investissements en un mécanisme efficace de sélection et d'examen des investissements. Investissement Canada administre maintenant un programme accueillant, souple et utile.

En outre, grâce à des lois cadres concernant les entreprises et garantissant une juste concurrence, nous avons créé un climat favorable à la libre entreprise. La nouvelle Loi sur la concurrence assurera au marché compétitif une stabilité qu'on espérait depuis longtemps. De même, les modifications apportées à la Loi sur les brevets ont renforcé les droits en matière de propriété intellectuelle. En quoi ces trois mesures ont-elles été utiles? Elles ont apporté de nouveaux emplois et de nouveaux investissements dans le pays entier. Nous avons été témoins d'un afflux impressionnant d'investissements en Alberta, en raison de l'adoption de ces mesures.

Dans la circonscription que je représente, une circonscription universitaire, nous avons obtenu de nouveaux investissements en recherche pharmaceutique et dans d'autres domaines grâce à la Loi sur les brevets. Ce fut très bon pour notre économie.

Nous avons réformé et remis à neuf le cadre de réglementation au Canada. Chaque fois que c'est possible, nous éliminons les restrictions non nécessaires et nous évitons les nouveaux règlements qui ne sont pas essentiels. Tous les jours, l'opposition réclame de nouveaux règlements qui ne peuvent que nuire aux forces économiques de notre société, et c'est ce qu'il faut éviter. La déréglementation des secteurs de l'énergie et du transport a peut-être été la mesure la plus utile, puisqu'elle a favorisé une attitude plus orientée sur le marché.

Il y a moins de trois semaines, nous déposons à la Chambre notre politique et nos propositions de mise à jour de la réglementation du secteur financier, afin de maintenir au Canada un secteur financier sain et compétitif. Ce faisant, nous mettons au point l'un des systèmes financiers les plus solides et les plus fiables du monde. Notre système de dépôt est très fort. Nous avons un large marché de capitaux et des compagnies d'assurance sur la

vie d'envergure internationale. Nous avons la capacité de financer nos besoins en capitaux de manière efficace et efficiente.

Une autre méthode nous permet de réduire le rôle du gouvernement dans l'économie: la vente de sociétés d'État à des intérêts privés. Depuis 1984, nous avons privatisé plus de 20 sociétés d'État. Ces mesures ont été extrêmement bénéfiques pour l'économie.

Nous continuerons de privatiser les sociétés d'État et de vendre les avoirs qu'il n'est plus nécessaire de conserver pour que le gouvernement puisse atteindre ses objectifs de politique générale. Il y a exactement deux semaines, nous avons déposé le projet de loi C-84, qui définit notre proposition de privatiser Petro-Canada.

Nous avons aussi stimulé la croissance économique en prenant divers moyens pour encourager les entreprises. Nous avons pris des mesures pour stimuler la recherche et le développement dans le secteur privé. Dans le monde industrialisé, le Canada offre le traitement fiscal le plus favorable, après l'Australie, relativement aux dépenses de R-D.

Pour rester concurrentiels en notre époque où l'économie est très influencée par la circulation rapide des informations, il nous faut une main-d'oeuvre qualifiée et souple. C'est pourquoi nous avons présenté notre projet de Stratégie de mise en valeur de la population active. Cette stratégie, dont le Sénat est maintenant saisi depuis presque un an, attache une nouvelle importance au recyclage et à l'amélioration des spécialisations des travailleurs. Elle prévoit une augmentation du financement fédéral destiné à l'amélioration des compétences de la population active, et elle cherche des moyens d'encourager le secteur privé à redoubler ses efforts de recyclage.

• (1840)

Je voudrais faire remarquer que, en tant que député, je rencontre des électeurs toutes les semaines. Un grand nombre d'entre eux viennent me voir en dernier ressort pour trouver du travail. Ces personnes veulent avoir la possibilité d'apporter leur contribution à la société. Nombreux sont ceux qui seraient très avantageux par un programme d'acquisition de nouvelles compétences. Mais cela leur a été refusé par les sénateurs libéraux qui bloquent ce projet de loi.

Ce qui, à mon avis, est si fondamental, c'est que des travailleurs ont été victimes de discrimination, sans y être pour quoi que ce soit. Il s'agit notamment de femmes âgées et de personnes qui n'avaient pas eu la possibilité de terminer leurs études. À cause de la manière dont l'économie est structurée, elles ont grand besoin de ce recyclage. C'est l'une des mesures les plus fondamenta-